



Le SNJ vous souhaite de joyeuses fêtes !

**Déc. 2005
N° 9**

LE CRI DE LA MIRE

Feuille d'informations du SNJ France 3

In memoriam

Le 12/14 est mort, Vive le 12/13

Que verrez-vous en 2006 de 12h à 15h sur France 3 ? Mystère ! Ça paraît dingue mais c'est vrai. A la mi décembre on ne sait toujours pas. Ce n'est pas faute de poser des questions dans toutes les instances représentatives. Mais les questions restent hélas sans réponse. Si la suppression de la deuxième partie du 12/14 est bel et bien acquise, rien n'est soi disant véritablement tranché et la Direction ne sait toujours pas ce qu'elle mettra à la place. Quant au devenir des équipes qui géraient la tranche, là encore, c'est le flou le plus total. On nous laisse seulement entendre que notre avenir est à ce prix. Rassurant ! Brrr ! L'hiver promet d'être froid lorsque les grandes déclarations remplacent les vraies certitudes. Il est facile de dire que l'on ne souhaite pas fermer les locales, que l'on ne veut pas la mort des régions au profit du national, ni tirer sur France 3 au profit de France 2. Dire ce que l'on veut vraiment et concrètement est plus difficile. Pour cela la Direction générale a réuni les Directeurs d'Antenne, les Directeurs régionaux, mais toujours pas de communication précise à destination des salariés. Ici où là, certaines régions distillent quelques informations, tentent de faire des projets pour 2006 (voir page 2). Sans certitudes. Alors, on échafaude... Au chapitre des possibles, il est envisagé de faire un 12/13 365 jours par an, de supprimer les dossiers de France 3, de réfléchir à l'avenir du 19/20... avec un élargissement de la

Dans ce numéro :

Nancy : l'info, c'est pas de l'actu (???)

p 2

Test : l'entretien carrière

p 3

Un étrange organigramme

p 4

tranche à 18 heures. Mais à qui confier cette nouvelle tranche, aux programmes... bien dépités dans certaines régions de se
(suite p. 2)

Editorial

Joyeux Noël Patrick !

Une fin d'année morose pour un début d'année qui s'annonce déjà en demi-teinte : les salariés de France 3 n'ont pas vraiment le cœur à la fête. On leur jure en haut lieu qu'on ne souhaite pas faire de mal à leur chaîne. On l'écrit même dans la presse. Souhaiter, parlons en... puisque c'est la saison. Des vœux, les journalistes militants que nous sommes en ont plein pour l'année 2006.

Avoir des projets rédactionnels pertinents qui redonnent une vraie place à l'éditorial, défendre une information locale, régionale et nationale solide, développer les programmes régionaux, ne pas être sacrifiés sur l'autel de France 2, être motivés par un projet d'entreprise, imposer l'humain et le respect au cœur des relations sociales, mener à bien les négociations sur l'emploi, régler enfin le dossier des CDD historiques, éviter un plan social, voir la Direction appliquer les accords qu'elle a signés, obtenir un accord permettant de concilier RTT et temps partiel, reprendre la négociation sur l'égalité professionnelle et aboutir à un accord, voir l'entreprise prendre au sérieux les cas de harcèlement moral et de souffrance au travail, renoncer aux partenariats dans les tranches d'info, lutter contre les ménages, négocier un accord de déontologie au niveau du groupe, faire avancer le dossier des droits d'auteurs, rouvrir la négociation sur l'accord carrière des journalistes, aboutir sur le Droit Individuel à la Formation, obtenir une augmentation du point d'indice, des augmentations générales de salaires, fêter la disparition de la part variable, créer les conditions d'une véritable mobilité intra et inter entreprises au sein du groupe, voir l'Etat s'engager et proposer une solution à la couverture de la TNT, prendre en main notre avenir et continuer à être fier d'exercer notre métier à France 3, dans le service public...

Carole Petit, secrétaire générale



LE CRI DE LA MIRE

SNJ France 3 – Pièce R 206 – 7, Esplanade Henri de France – 75907 Paris cedex 15



Cogitation

Un 12/13 pour quoi faire ?

La disparition annoncée de la deuxième tranche du 12/14 va bouleverser le fonctionnement des équipes ainsi que l'organisation du travail et remet en cause les lignes éditoriales (quand celles-ci existent...). L'arrivée prochaine d'un nouveau 12/13 suscite le débat au sein de plusieurs rédactions. Exemple dans trois régions.

Lorraine

De la différence entre l'info et l'actu...

Le découpage de la nouvelle tranche a été présenté à la rédaction de Nancy lors d'une réunion. Et là, les journalistes lorrains ont été pris d'un doute. Voici leur récit.

Nous demande-t-on véritablement notre avis sur le contenu de ce rendez-vous d'information ou les instances régionales et nationales ont-elles déjà décidé pour nous ? Pas de réponse.

Mais soit. Partons du principe que la consultation de la Rédaction est une démarche honnête. De quoi parlons-nous ?

D'une session d'informations régionales de 12 h à 12 heures 15. Avec de l'info pure à 12 heures sur 2 minutes trente, puis à 12 heures 15 pendant 5 minutes. Entre les deux... de l'actualité. Le concept différentiel entre l'actu et l'info est lancé.

Si vous, chers collègues, êtes capables de nous expliquer la différence entre ces deux notions, vos conclusions sont les bienvenues.

Après avoir énuméré les possibilités de remplissage : reportage (d'info pure ?), rediffusion de sujets des locales, invités, directs... nous avons eu la prétention de nous interroger, non plus sur la forme, mais sur le fond. Que mettons-nous dans nos sujets ? Comment traiter l'information (pure ou moins pure) ?

Une réflexion qui avait également pour but d'améliorer notre travail au quotidien, quelle que soit l'édition. Et là.... Stupeur !

Pistes d'actu : les pistes de ski

Dans les tiroirs des bureaux de notre station régionale, pas une seule ligne éditoriale, aussi

ancienne soit-elle, n'a pu être trouvée.

Nous connaissions les carences de notre projet rédactionnel, mais nous avions au moins l'illusion qu'il en existait bien un. Or, de l'aveu même de nos responsables d'édition, ces documents n'ont jamais été transmis aux principaux intéressés. Depuis la rentrée de septembre, que ce soit pour le 19/20 ou le nouveau et désormais ancien journal régional de midi, nous produisons des minutes d'images, de sons, d'interviews et de commentaires, juste pour avoir le plaisir d'avoir occupé l'antenne pendant quelques instants. Quelques pistes devraient nous être communiquées prochainement. En cette période de l'année malheureusement, les seules pistes à la une de l'actualité sont celle de ski. On nous dit : « La mise en place du nouveau 12/13 est programmée pour le 27 février. D'ici là, les idées de chacun sont les bienvenues, des groupes de travail vont être constitués...En même temps, y a pas urgence, c'est dans deux mois. On a bien l'temps. »

Seulement voilà, en attendant, il va bien falloir stopper l'hémorragie. Les téléspectateurs s'en vont. Pour les fêtes de fin d'année, faisons leur un cadeau : ils auraient le choix entre de l'actu et de l'info pure. Le père Noël en perdrait sa barbe. Nous, nous perdons patience.

Sud

Groupes de travail

France 3 Sud se prépare aussi au 27 février. Seule info concrète communiquée en C.E : le journal commencera à 12H et durera donc environ 20 mn. Avec en perspective un journal à midi le week-end et toute l'année. Une évolution qualifiée d' « opportunité historique » par le directeur régional.

Dès janvier des réunions élargies doivent se tenir dans les rédactions afin de définir le contenu des éditions et les évolutions d'organisation nécessaires.

Alsace

Brouillard total

L'Alsace (avec l'Aquitaine et la Corse) fait partie des rares régions où le 12/14 actuel est géré par l'antenne et non pas par le BRI (qui assure un petit journal de 6 mn le midi, en général des rediff des Locales). Avec le nouveau 12/13, gros dilemme : qui va assurer la nouvelle tranche ? Le BRI (qui n'en a pas pour l'instant les moyens humains et matériels) ou bien l'antenne (qui n'a pas vocation à faire de l'info) ? La direction régionale affirme se battre auprès de Paris pour obtenir un statut dérogatoire.

suite de la Une

Le 12/14 est mort, vive le 12/13

trouver dépossédés de la mi-journée, à l'information... qui ne sait pas vraiment de quels moyens elle disposera ? Car un 12/13 par exemple 365 jours par an, peut être une excellente chose si c'est une édition à part entière, avec conférence de rédaction et équipes dédiées, pour ne faire que du neuf et non des redif de la veille, comme on le voit trop souvent aujourd'hui. De même un 18/20 musclé qui décline information locale, régionale et nationale. France 3 est la seule chaîne à pouvoir le faire. Partout les équipes sont dans les starting block. Elles n'attendent qu'un signal pour occuper le terrain. A condition que la Direction ne crée pas les conditions d'un faux départ qui pourrait donner l'avantage à France 2.



Il a testé pour nous

J'ai passé mon entretien carrière (de l'année dernière)

Les aventures de l'envoyé spécial du Cri de la Mire se poursuivent. Notre valeureux collaborateur, après avoir testé le jury de la compétence complémentaire, après s'être mis dans la peau d'un JRI, vient de passer une nouvelle épreuve : l'entretien carrière.

J'ai testé pour vous l'entretien carrière...de l'année dernière. Et oui car à quelques heures de Noël, je n'ai toujours pas passé mon entretien 2005. J'me suis dit que j'avais du faire un truc pas clean, que mon rédac chef m'en voulait pour avoir posé trop de questions sur l'angle d'un sujet en conférence un matin, que je ne me souvenais pas de la procédure, que j'aurais du faire un courrier... Mais non en relisant l'accord, c'est bien précisé O-BLI-GA-TOI-RE. D'ailleurs et ça a rassuré ma parano, je ne suis pas le seul. Ouf ! Y'en a plein comme moi qui l'ont pas encore passé. Résultat je pense que pour les stages, en 2006, mes petits camarades et moi, on pourra aller se brosser. Alors pour me consoler je me suis refais le film de l'entretien 2004. Un souvenir pareil ça vaut son pesant de grattons comme on dit à Lyon !

Quand au bout de 15 ans de carrière prestigieuse (si je ne le dis pas personne ne le dira pour moi) à France 3, on entend son rédacteur en chef vous dire, l'air pénétré, que vous avez fait des progrès en reportage car vous finissez moins vos sujets par une interview alors que vous ne l'avez jamais fait... et bien on se surprend à ressentir l'envie de le gifler ou de pleurer tellement ça fait peur !

Objectif : la mobilité...

Mais accrochez vous aux branches, en général la torture ne fait que commencer quand le même rédacteur en chef vous propose... la mobilité (!) comme objectif pour l'année en cours. Et là, vous êtes obligé de vous faire une raison, il ne vous aime pas et ne vous aimera jamais. Pourtant vous aimeriez lui faire plaisir, qu'il ait au moins une satisfaction dans l'année, en plus de sa part variable. Mais même là c'est difficile. Car bouger à France 3, ce n'est pas évident.

A cet instant du récit, vous vous dites que je vois tout en noir, que j'exagère, que ce n'est pas pour tout le monde pareil. C'est vrai, ce n'est pas pour tout le monde pareil... et j'enrage. Car moi qui adore ma chaîne, ma chaîne ne me le rend pas. Mais soyons positif, avec un peu de chance, je passerai mon nouvel entretien au cours du premier trimestre 2006 et quand j' serai grand, j' serai JS1 !

La gazette du Palais

Elections DP/C.E : toujours le flou

Cinq régions (Nord-Pas de Calais-Picardie, Alsace, Bourgogne-Franche-Comté, Limousin-Poitou-Charentes, Sud) sont à ce jour toujours privées d'élections aux DP et aux CE, qui auraient dû se dérouler dans ces établissements depuis plusieurs semaines. La faute à un accord sur le recadrage du calendrier électoral, destiné à harmoniser les dates des élections. Louable objectif, mais qui conduit à proroger les mandats actuels d'au moins 17 mois ! Un délai inadmissible pour le SNJ, qui a refusé de signer cet accord. Faute d'unanimité, l'accord ne peut pas s'appliquer. Pourtant, la Direction, après avoir changé maintes fois d'avis sur le sujet, a choisi de passer en force et de proroger les mandats.

Au lieu de clarifier la situation, un jugement rendu début décembre à Ajaccio l'a encore davantage compliquée : selon le tribunal d'instance, les élections doivent avoir lieu...en Corse, mais pas ailleurs. Pour y voir plus clair, le SNJ vient donc de saisir le tribunal d'instance de Strasbourg pour demander le déclenchement du processus électoral. L'audience est fixée au 5 janvier à 14h30.

Grève de 2002 devant les Prud'hommes

Si vous êtes Parisien ou si vous passez dans la capitale le 26 janvier 2006, n'oubliez pas de vous rendre au Conseil des Prud'hommes de Paris. Le tribunal examinera les plaintes des 112 salariés de France 3 (soutenus par la CFDT et le SNJ) au sujet de la non-négociation du préavis de grève de novembre 2002. France 3, à l'époque, avait attendu les dernières heures précédant la grève pour convoquer les syndicats, ne laissant aux salariés d'autre recours que d'entrer dans un conflit qui durera 22 jours et qui entraînera de très lourdes sanctions financières. Il aura fallu attendre encore plusieurs jours de grève avant que la Direction n'ouvre de vraies négociations.

Retrouvez le Cri de la Mire sur Internet :

<http://www.audiovisuel.snj.fr/>



Horizon 2006

Am...Stram...Organigramme

Le nouvel organigramme mis en place par les nouveaux dirigeants de France Télévisions en dit long sur les lendemains qui nous attendent.

France 3 est fin prêt pour 2006. Chaque case de l'organigramme de l'entreprise est remplie. Notre « regretté » DRH parti à Radio France a été remplacé par une alter ego en provenance deRadio-France. Bingo. Les DRH seraient ils interchangeable ?.... On verra dans un futur très proche si la patte de l'heureuse nouvelle élue ressemble ou non à celle du « regretté » prédécesseur. Mais au delà des personnalités qui font de la ressource humaine une variable d'ajustement, l'organigramme de la 3, à l'instar de celui de la holding, nous en dit long sur la politique que veut mener la chaîne dans les années qui viennent. La case DRH est descendue d'un cran, placée à partir de dorénavant sous la case direction des ressources. En clair on fait chapeauter les ressources humaines et les ressources financières par une seule et même personne véritable patron de l'entreprise, même si il ne faut pas oublier qu'il y'a une directrice générale au dessus de tout ce beau monde. Mais pourquoi faire ?

Allez-voir ailleurs si j'y suis

On pourrait imaginer qu'une directrice générale donne une direction à sa chaîne, une impulsion, ou tout simplement qu'elle veuille laisser une trace de son passage. Que nenni. Sur les dossiers que le SNJ a mis sur son bureau, rien, ou plutôt, allez voir ailleurs si j'y suis. Le harcèlement par exemple. Nous demandions une négociation pour aboutir à un accord qui protégerait les salariés des dérives de l'encadrement. Des dérives qui soit dit en passant n'ont jamais été aussi nombreuses que sous la mandature précédente. Et nous espérons que la nouvelle DRH saura nous entendre, avant que nous changions de ton. En tout cas coté DG silence radio. Elle se sent juste dédouanée du dossier après avoir accepté sans appel le jugement de l'affaire Kiefer. On se retrouvera chère madame en 2006 sur ce terrain et sur beaucoup d'autres.

Car vous êtes à la tête d'un organigramme qui ressemble à un organigramme de combat. Pas pour défendre la chaîne mais pour résister aux demandes des salariés.

Une politique sociale sous le boisseau du financier, une politique éditoriale placée sous le signe des restrictions budgétaires, et une 10ème année qui se profile sans augmentation générale, loin de l'obole de 1% gracieusement accordée en juin 2005. Bien sûr, vous pourrez toujours nous rétorquer que nous sommes dans le procès d'intention. Prouvez nous le contraire en 2006 et nous l'écrivons dans ces colonnes. Mais hélas nous avons bien peur d'être très loin du compte quant aux coups que les salariés vont devoir prendre pendant l'année qui vient....

Le geste du mois

8000 €: quel joli sacrifice !

Le Canard Enchaîné n'a rien compris. Dans son édition du mercredi 14 décembre, il allume notre respectable directeur général chargé de la gestion des finances et des ressources humaines à la holding. Tout cela pour une modeste affaire de prétentions salariales. 8000€. 8000 petits euros nets retirés de sa feuille de paie annuelle. Tout cela parce qu'il demandait 184 000 € (nets) par an. On lui a dit : trop cher. Alors, par solidarité avec les salariés du service public, il a fait un effort. Il a dit banco, j'aime trop cette entreprise pour tout gâcher avec un petit caprice financier. Il aurait alors, selon le journal satirique, accepté de descendre ses prétentions d'un petit cran. Et dans ce monde là, les crans font 8000€. Allez, courage Thierry, nous ça fait 10 ans à la Trois qu'on accepte de ne pas être augmentés pour défendre notre vision du service public. Et encore bravo pour ce joli geste...